

**Journée d'action nationale du 26 mai :
le SAF et le SM soutiennent la mobilisation**

Une nouvelle journée de mobilisation unitaire est prévue le 26 mai à l'initiative de l'ensemble des forces syndicales de ce pays.

Les magistrats et avocats soutiennent une nouvelle fois ce mouvement durable qui témoigne d'une détermination et d'une solidarité sans précédent.

En effet, l'institution judiciaire fait l'objet d'attaques d'une rare violence.

Comme tous les autres services publics, l'institution judiciaire subit une politique de rigueur et non de progrès, qui sert de base à la compression des moyens humains et budgétaires et sacrifie toutes les valeurs humanistes et sociales de la justice sur l'autel de la productivité et de la rentabilité.

La réforme à la hache de la carte judiciaire, la diminution drastique des effectifs de fonctionnaires et de magistrats, la baisse sensible du budget consacré à l'aide judiciaire en sont les indices les plus évidents.

Surtout, les atteintes aux libertés fondamentales et à l'indépendance de l'autorité judiciaire s'amplifient et s'accélèrent.

Ce gouvernement veut une justice fragile et soumise, abandonnant son rôle de régulateur social pour mieux servir de machine à punir les plus faibles.

Le Syndicat des Avocats de France et le Syndicat de la Magistrature invitent leurs adhérents, leurs sympathisants et tous les citoyens épris de justice à rester mobilisés et à s'associer à la journée du 26 mai prochain.